

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| ▪ Réclamation | contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS - Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc



Déclaration de Maladie

N° W19-480471

ND: 30838

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

2831

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KASSAR NEZHA

Date de naissance :

18/11/55

Adresse :

125 LOT LAFARGE ROUSSKOURA

Tél. :

0662610402

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. CARIOU - 3

ENDOCRINOLOGIE
119, Bd. Bir Anzarane
Maârif - CASABLANCA

Cachet du médecin :

Date de consultation :

11/02/2008

Nom et prénom du malade :

KASSAR NEZHA

Age: 1955

Lien de parenté :

Lui-même

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la facture des Actes
Mer 20/02	Co -			Dr. CARION - SELQADI JEDDOU EN DOCTEUR 119, Bd Al Azarane Maârif - CASABLANCA
20/02	C a 250, ce			Dr. CARION - SELQADI JEDDOU EN DOCTEUR 119, Bd Al Azarane Maârif - CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant détaillé de la facture
Pharmacie MARSA SARL Loubra El AKKARI Docteur de l'Informatique Bouskoura Centre Km 12,5 Casablanca Tél: 0522 33 45 23 - ICE 001512272000030	21-02-20	6695,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE SOALI D'ANALYSES MEDICALES DC BENMILoud 240, Bd Brahim Houcine Maârif Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 Casablanca - Patente: 35805014	11/02/2020	B3603	500,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX		
MONTANTS DES SOINS		
DEBUT D'EXECUTION		
FIN D'EXECUTION		
COEFFICIENT DES TRAVAUX		
MONTANTS DES SOINS		
DATE DU DEVIS		
DATE DE L'EXECUTION		
O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
	H 055334112 21433352 D 00010000 00000000 G 00010000 00000000 B 05533411 21433352	
O.D.F	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la prothèse	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Dr. CARIOU BELQADI Joëlle

ENDOCRINOLOGIE METABOLISME

Lauréate de La Faculté de PARIS

الدكتورة كاريو بلقااضي جووبيل

اختصاصية في أمراض الغدد والتغذية

خريجة كلية الطب بباريس

M^{me} KASSRI Nafha

Casablanca, le : 25/02/20

579,00 X 3
relâches
loujés 34
l'glas gine

Le 25/02/20 à la même heure

439,00 X 3
Apidra substar

le matin
12 midi
12 soir

selon repas.

100,00
air puffs

13,50 Bd 50 Berdeflettes

248,00 X 10
Coverys 50
Coverys 50

167,30

14€

Dull teux seche sous huile
1 cu soupe à 31 g - 5 jous.

15,80

744,00 X 3
38,50

low 3 mon

Doliphen 1000 cp eff

Lantus 100

Dr. CARIOU - BELQADI joëlle
ENDOCRINOLOGUE
119, Bd. Bir Anzarane
Maârif - CASABLANCA

119، شارع بئر انزاران - إقامة رمزي، باب (ب) الطابق الثاني - المعاريف - 20100 الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 99 26 53 - 05 22 23 84 84 - 05 22 98 14 67

119, Bd. BIR ANZARANE - Résidence RAMZI - Porte B 2ème Etage - Maârif - 20100 CASABLANCA

Tél.: 05 22 23 84 84 - 05 22 98 14 67 - 05 22 99 26 53 - E-mail : carioujoelle@yahoo.fr

Toujeo® SoloStar®

300

unités/ml
units/ml
وحدة/ممل

solution injectable
solution for injection
ج فلّم معّباً مسبيقاً

insuline glargin / insulin glargin

Toujeo® SoloStar®

300

unités/ml
units/ml
وحدة/ممل

solution injectable
solution for injection
لم معّباً مسبيقاً

insuline glargin / insulin glargin

Toujeo® SoloStar®

300

unités/ml
units/ml
وحدة/ممل

solution injectable
solution for injection
معّباً مسبيقاً

insuline glargin / insulin glargin

5 118001 082223

P.P.V : 579,00 DH

solo b3 st

TOUJEZO 300 UI, sol inj

Ain sebaâ Casablanca

Route de Rabat -R.P.1.

Sanofi-Aventis Maroc

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.

Ain sebaâ Casablanca

TOUJEZO 300 UI, sol inj
solo b3 st

P.P.V : 579,00 DH

5 118001 082223

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.

Ain sebaâ Casablanca

TOUJEZO 300 UI, sol inj
solo b3 st

P.P.V : 579,00 DH

5 118001 082223



248,00

248,00

248,00

248,00

248,00

Dr. CARIOU BELQADI Joëlle

ENDOCRINOLOGIE METABOLISME

Lauréate de La Faculté de PARIS

الدكتورة كاريو بلقاضي جووينيل

إختصاصية في أمراض الغدد والتغذية

خريجة كلية الطب بباريس

M⁴ KASSA Li Negla

Casablanca, le : 11.02.2020

HBM - glycine

Aide unique.

del T. HOL. VOL.

Meeting - decision seen (B-69.
1955).



Dr. CARIOU - BELOQADI Joëlle
ENDOCRINOLOGUE
119, Bd. El Anzazane
Maârif - CASABLANCA

18-01-1955
Mme KASSRI Nezha

119، شارع بئر انزران - إقامة رمزي، باب (ب) الطابق الثاني - المعاريف - 20100 الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 98 14 67 - 05 22 23 84 84 - 05 22 99 26 53

119, Bd. BIR ANZARANE - Résidence RAMZI - Porte B 2ème Etage - Maârif - 20100 CASABLANCA

Tél.: 05 22 23 84 84 - 05 22 98 14 67 - 05 22 99 26 53 - E-mail : carioujioelle@yahoo.fr

نوع المعاينة	العنوان	العنوان	العنوان
نوع المعاينة	العنوان	العنوان	العنوان
نوع المعاينة	العنوان	العنوان	العنوان



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

مختبر الصقلی للتحليلات الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



7jours/7

Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 200200226

Casablanca le 11-02-2020

Mme Nezha KASSRI

Demande N° 2002110054

Date de l'examen : 11-02-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0100	Acide urique	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0111	Créatinine	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	MDRD (Clairance créatinine estimée)	B60	B

Total des B : 360

TOTAL DOSSIER : 500DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cents dirham s

مختبر الصقلی للتحليلات الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMILLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Télé: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca - Patente: 35805014

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine

RIB : 007 780 0003555000000328 25



7j/7

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

Date du prélèvement : 11-02-2020 à 12:00
 Code patient : 1810150023
 Né(e) le : 18-01-1955 (65 ans)



Mme KASSRI Nezha
 Dossier N° : 2002110054
 Prescripteur : Dr Joelle BELQADI CARIOU

ASPECT DE SERUM

Aspect du sérum : Normal

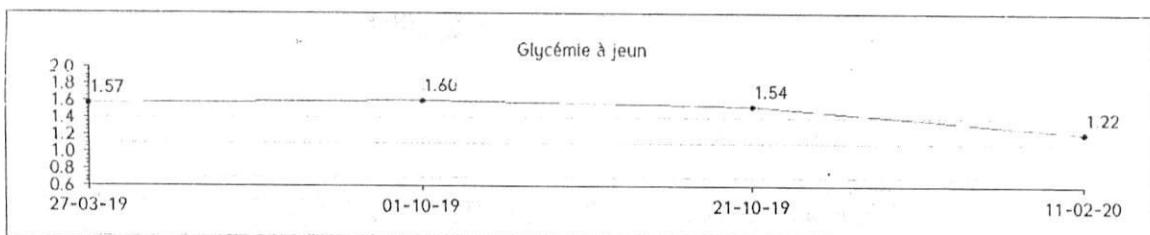
BIOCHIMIE SANGUINE

21-10-2019

Glycémie à jeun

(GI JCOSE GOD – PAP – KONELAB 30 – BIOLABO)

1.22	g/L	(0.70–1.10)	1.54
6.77	mmom/L	(3.89–6.11)	8.55



Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydyspie, perte de poids inexplicable) associés à :

- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou,
- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L sur les deux dosages consécutifs ou,

Temps	Valeur de référence	Impaired Fasting	Intolérance au glucose	Diabète sucré
A jeun	<1.10 g/L < 6.1 mmol/L	>1.10 g/L > 6.1 mmol/L	>1.10<1.26 g/L >6.1<7 mmol/L	>1.26 g/L > 7 mmol/L

- Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna

7j/7

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

2002110054 – Mme KASSRI Nezha

01-10-2019

8.50

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

7.10 %

* Le résultat est sous réserve de l'influence de paramètres modifiant : - Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion et réticulocytose) - Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments.

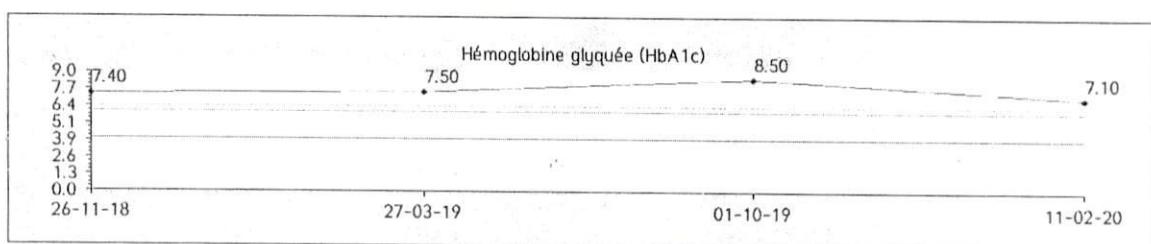
Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.
Variant Hb
 Estimation de la glycémie moyenne

Absence de variant d'hémoglobine

1.57 g/L

(0.70–1.10)

1.97



Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:

- < 6 % Intervalle non-diabétique (Sujet normal)
- < 6.5 % Excellent équilibre glycémique (DNID)
- < 7 % Excellent équilibre glycémique (DID)
- 8 – 10 % Equilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
- > 10 % Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 – selon la HAS2013.

Cas général :

- < ou = 7 % : La plupart des patients avec DT2
- < ou = 6.5 % : DT2 nouvellement diagnostiquée, dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire
- < ou = 8 % : DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) ou avec des complications macrovasculaires évolutives ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères.

Patients avec antécédents (ATCD) cardio-vasculaires

- < ou = 7 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évolutée
- < ou = 8 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évolutée: (IDM) avec insuffisance cardiaque atteinte coronarienne sévère ·atteinte polyartérielle (AOMI) ·accident vasculaire cérébral récent (< 6 mois)

Patients avec insuffisance rénale chronique (IRC)

- < ou = 7 % : IRC modérée (stades 3A et 3B)
- < ou = 8 % IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

Patients enceintes ou envisageant de l'être

- < 6.5 % : Avant d'envisager la grossesse
- < 6.5 % et glycémies < 0.9 g/l à jeun et < 1.20 g/l en postprandial à 2 heures : Durant la grossesse

Personnes âgées

- < ou = 7 % Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

- < ou = 8 % Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

- < ou = 9 % Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polyopathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

21-10-2019

7.0

Créatinine

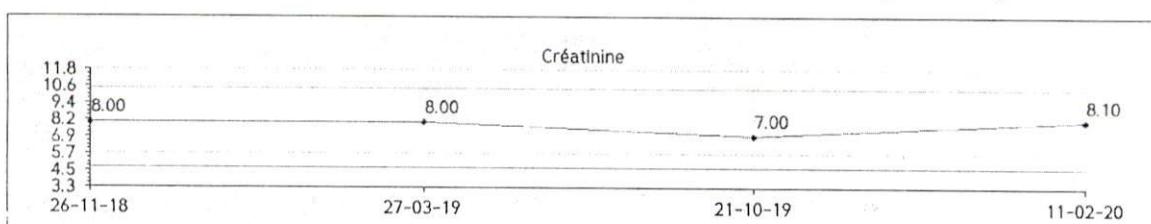
(Créatine compense JAFFE – Konelab 30 – Thermo fisher)

8.1 mg/L

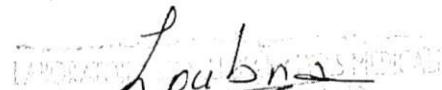
71.7 µmol/L

(4.7–10.4)

61.9



Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna



240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maarif Extension. Casablanca. شارع ابراهيم الروداني (طريق الجديدة) مأاريف إل جاديدا

Tél : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : sqha43@menara.ma • labosqalli@gmail.com 22 25 39 6

IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

2002110054 – Mme KASSRI Nezha

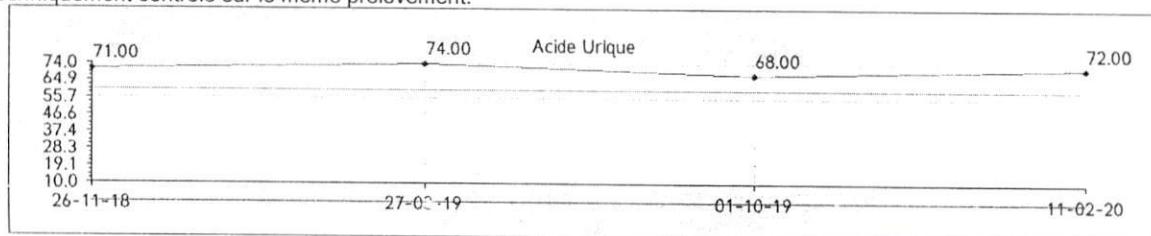
01-10-2019

Acide Urique

(AOX – Konelab 30 – Thermo fisher)

Résultat techniquement contrôlé sur le même prélèvement.

72	mg/L	(20-60)	68
429	μmol/L	(119-357)	405

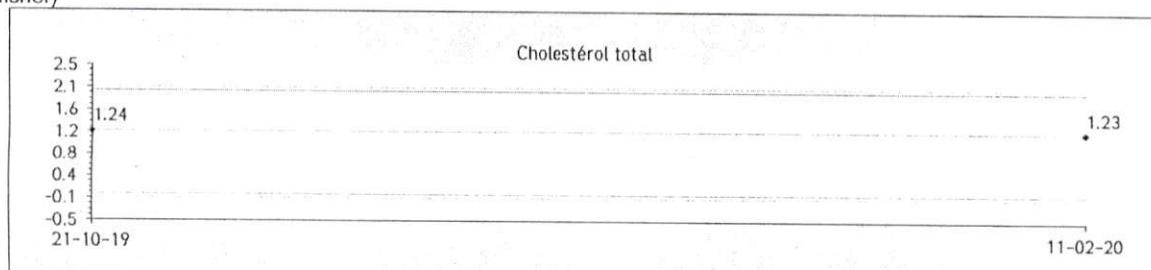


21-10-2019

Cholestérol total

(Dosage Colorimétrique enzymatique – KONELAB 30 – Thermo fisher)

1.23	g/l	(<2.00)	1.24
3.17	mmol/L	(<5.15)	3.20

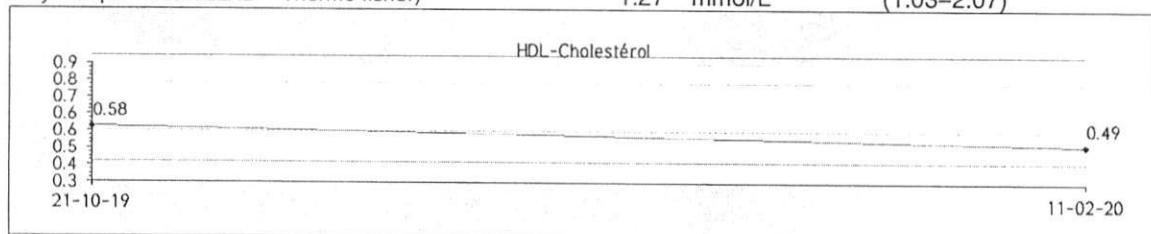


21-10-2019

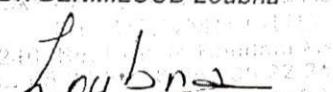
HDL-Cholestérol

(Dosage enzymatique – KONELAB – Thermo fisher)

0.49	g/L	(0.40–0.80)	0.58
1.27	mmol/L	(1.03–2.07)	1.50



Validé par Dr. BENMILLOUD Loubna



7j/7

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

2002110054 – Mme KASSRI Nezha

21-10-2019

0.66

Cholesterol non HDL

0.74 g/l

Interprétation des niveaux de non-HDL-C en termes de risque :

- Au dessus de 2.20 g/l (5.7 mmol/L) Est considéré comme très élevé.
- 1.90 -2.19 g/l (4.9 -5.6 mmol/L) est considéré comme élevé.
- 1.60 -1.89 g/l (4.1- 4.8 mmol/L) est considéré comme élevé.
- 1.30 -1.59 g/l (3.4 -4.0 mmol/L) est considéré comme idéal proche.
- Moins de 1.30 g/l (<3.4 mmol/L) est considéré comme idéal pour les personnes à risque de maladie cardiaque.
- En dessous de 1.00 g/l (En dessous de 2.6 mmol/L) est considéré comme idéal pour les personnes à très haut risque de maladie cardiaque.

21-10-2019

2.14

RCT/HDL

2.51

(0.00-4.50)

21-10-2019

0.59

LDL-Cholestérol

0.64 g/L

1.52

(Méthode directe sélective- KONELAB 30 – Thermo fisher)

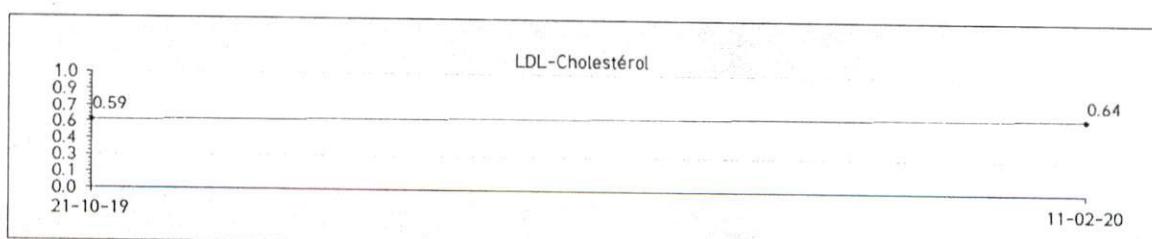
1.65 mmol/L

1.52

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations AFFSAPS de mars 2005 :

- 0 Facteur de risque : $LDL < 2,20 \text{ g/L}$ (5,70 mmol/L)
- 1 Facteur de risque : $LDL < 1,90 \text{ g/L}$ (4,90 mmol/L)
- 2 Facteurs de risque : $LDL < 1,60 \text{ g/L}$ (4,14 mmol/L)
- Plus de 2 facteurs de risque : $LDL < 1,30 \text{ g/L}$ (3,36 mmol/L)
- Antécédent de maladie cardiovasculaire avérée : $LDL < 1,00 \text{ g/L}$ (2,58 mmol/L)

Facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.



Validé par.: Dr. BENMILLOUD Loubna



مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



7j/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2002110054 – Mme KASSRI Nezha

BIOCHIMIE URINAIRE

CLAIRANCE DE LA CREATININE ESTIMEE (formule MDRD)

(MDRD =Modification of Diet in Renal Disease)

Clairance:

(Clairance de la créatinine estimée pour un patient caucasien)

76 mL/min (>60)

26-11-2018

77

Classification de la maladie rénale chronique :

- G1 : Clairance normale : > ou = à 90mL/min
- G2 : Clairance légèrement abaissée : 60–89mL/min
- G3a : Clairance légèrement abaissée à modérément abaissée : 45–59mL/min
- G3b : Clairance modérément à sévèrement abaissée : 30–44mL/min
- G4 : Clairance sévèrement abaissée : 15–29mL/min
- G5 : Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min.

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

